

Ce que l'on sait de l'attentat de Strasbourg

mercredi 12 décembre 2018, par [Le Monde](#) (Date de rédaction antérieure : 12 décembre 2018).

L'attaque, mardi soir aux abords du marché de Noël, a fait trois morts et douze blessés, selon un bilan provisoire. Le gouvernement a annoncé le passage du plan Vigipirate au niveau « urgence attentat ».

Un homme a ouvert le feu, dans la soirée du mardi 11 décembre, aux abords du marché de Noël de Strasbourg, tuant trois personnes (l'une d'entre elles est en état de mort cérébrale) et en blessant douze autres. Un bilan encore provisoire, la préfecture ayant changé de version à plusieurs reprises, pour finalement confirmer les chiffres donnés par le ministère de l'intérieur dans la matinée.

L'assaillant, identifié par les autorités, est toujours en fuite et activement recherché. Le parquet de Paris a ouvert une enquête pour « assassinats », « tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste » et « association de malfaiteurs terroriste criminelle ».

Que s'est-il passé ?

Le procureur de la République de Paris, Rémy Heitz, a donné des précisions sur le déroulé des faits lors d'une conférence de presse mercredi midi. « Le terrorisme a une nouvelle fois frappé notre territoire à Strasbourg, nous rappelant de manière dramatique que [la menace est toujours existante] », a-t-il affirmé en préambule, confirmant ainsi la motivation terroriste de l'attaque commise en plein centre-ville en début de soirée, mardi.

« Le suspect a été vu porteur d'une arme avant 20 heures à hauteur de la rue des Orfèvres », a détaillé le procureur. Il a ensuite évolué dans ce quartier : « Tout au long de son parcours, il a ouvert le feu avec une arme de poing et un couteau », a ajouté M. Heitz. Un riverain témoin a rapporté une scène au Monde : alors qu'il s'apprêtait à fermer ses volets métalliques pour aller boire une bière dans son quartier, vers 20 heures, Philippe Radius, 52 ans, a entendu des coups de feu. En se penchant par la fenêtre, il a aperçu dans la rue Sainte-Hélène, où il habite, un homme armé qui arrivait en courant de la rue du Saumon, seul. « Il a remonté la rue, et tout en trotinant il a rechargé par trois fois son revolver. Il donnait une impression de grand sang-froid », note l'ancien libraire. Lors de la fusillade, d'autres témoins l'ont entendu crier « Allahou akbar ! ».

Ensuite, « faisant face à quatre militaires de la force "Sentinelle", il a tiré dans leur direction », a poursuivi le procureur, et a été blessé au bras à la suite d'échanges de coups de feu. Le suspect a ensuite pris un taxi et s'est rendu dans le quartier de Neudorf « sans donner d'adresse précise » au chauffeur, en lui déclarant qu'il le guiderait. Durant le trajet, le suspect a justifié sa blessure en disant avoir « tiré sur des militaires » et « tué » plusieurs personnes. A sa descente du taxi, il a croisé des fonctionnaires de police et un troisième échange de tirs a eu lieu. Le chauffeur de taxi s'est ensuite rendu au commissariat pour rapporter qu'il avait pris en charge un homme armé et blessé.

Auprès de lui, le suspect aurait fait référence à une grenade à son domicile. Or, le matin même, une perquisition avait eu lieu chez lui, au cours de laquelle plusieurs armes, dont une grenade, avaient été découvertes. C'est l'évocation « d'une grenade chez lui le matin même » qui aurait permis aux

enquêteurs de remonter vers le profil de l'actuel suspect, en fuite.

Selon le ministre de l'intérieur, « trois personnes, des citoyens, ont tenté d'interpeller » l'assaillant lors de « son périple ». L'une d'elle a été blessée à coups de couteau, a précisé Christophe Castaner : « C'est aussi ça la citoyenneté, la capacité de certains hommes et de certaines femmes à être héroïques dans des moments exceptionnels. »

Que sait-on du suspect ?

Selon Christophe Castaner, le tireur, en fuite, a été « identifié » hier soir. Né en 1989 à Strasbourg, Chérif C. est âgé de 29 ans. Connu des services de police pour des faits de « droit commun », il fait l'objet d'une fiche « S » - abréviation de « sûreté de l'Etat » - et était suivi par la direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ).

« Son casier judiciaire comporte 27 condamnations pour des faits commis en France, en Allemagne et en Suisse », a précisé le procureur de la République de Paris. « Quatre proches du mis en cause ont été placés en garde à vue cette nuit », a déclaré M. Heitz, ajoutant que « plusieurs perquisitions ont été réalisées cette nuit dans des lieux qu'il est susceptible d'avoir fréquentés ».

Face à la possibilité d'une fuite du suspect vers l'Allemagne, les autorités ont renforcé leurs contrôles le long du Rhin, a fait savoir le porte-parole de la police judiciaire. Et elles sont sur le qui-vive ailleurs dans le pays.

Quel bilan ?

Trois personnes sont mortes, dont l'une est en état de mort cérébrale. Douze personnes ont été blessées, dont deux sont toujours en état d'urgence absolue et se trouvent entre la vie et la mort. L'une de ces personnes est de nationalité italienne, a précisé la ministre de la santé Agnès Buzyn, lors d'une conférence de presse au CHU de Hautepierre à Strasbourg. Un touriste thaïlandais figure parmi les morts, a, par ailleurs, affirmé le maire de la ville, Roland Ries. Deux blessés plus légers sont sortis de l'hôpital ce matin, a-t-il ajouté.

L'enquête et la traque

Le parquet de Paris a ouvert une enquête pour « assassinats », « tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste » et « association de malfaiteurs terroriste criminelle ». Les investigations ont été confiées à la sous-direction antiterroriste (SDAT), la direction interrégionale de la police judiciaire (DIPJ) de Strasbourg et à la DGSJ. Le procureur de Paris se rend sur les lieux.

Par ailleurs, Christophe Castaner a précisé que 720 personnes sont mobilisées sur le terrain, dont deux hélicoptères, mais aussi des soldats de l'opération « Sentinelle » pour interpeller le suspect.

Le confinement levé

« Les personnes présentes à Strasbourg, notamment dans le secteur de Neudorf et de la place de l'Etoile, doivent rester confinées », avait demandé la préfecture, après la fusillade. Un point de regroupement des victimes a été installé place Kléber. Vers 1 h 30 mercredi, les personnes confinées dans les restaurants et les bâtiments du centre-ville ont commencé à être évacuées. « Le confinement a été levé », a confirmé M. Castaner. Des cellules psychologiques ont été mises en place.

Le ministre de l'intérieur a précisé que les établissements scolaires - écoles primaires, collèges et lycées - seraient ouverts mercredi. Quant au préfet du département, il a signé un arrêté interdisant jusqu'à nouvel ordre « tout rassemblement statique ainsi que toute manifestation (cortège ou

rassemblement) » sur le territoire de la commune de Strasbourg.

Le contexte

Le marché de Noël de Strasbourg avait fait l'objet d'un projet d'attentat en décembre 2000. Il est protégé en permanence par un important dispositif de surveillance. La fusillade survient alors que la France vit sous une menace terroriste élevée depuis la vague d'attentats djihadistes sans précédent qui a fait 246 morts depuis 2015.

Le Monde avec AFP et Reuters

P.-S.

- Le Monde. Publié le 12 décembre à 02h18, mis à jour à 17h17 :
https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2018/12/12/strasbourg-ce-que-l-on-sait-de-la-fusillade-qui-a-fait-au-moins-deux-morts_5396056_1653578.html